



## Informations pratiques

publié le 16/06/2011

### Descriptif :

Toutes les informations concernant le fonctionnement du collège (conseil d'administration, conseils de classe) ; les aides aux familles ; le service de restauration

### Sommaire :

- Le Conseil d'administration :
- Aides aux élèves et à leur famille :
- Le programme national nutrition santé :
- Le secrétariat :

### ● Le Conseil d'administration :

#### Composition du CA 2010/2011 :

- Président : F Pluchart
- Administration : L Foussard, MC Bouffard, C Larché
- Représentants des personnels enseignants : M Bastière, E Vincent, C Dupleix, O Berton, O Dupuis, S Caulat,
- Représentants des personnels ATOSS : A Machet, JL Château
- Représentants des parents d'élèves : Mme Vermillet, Mme Bouchalais, M Nibeau, M Fayolle, Mme Pfeiler, M Vazquez-Garcia
- Représentants des élèves : H Bruxelles, O Vermillet
- Représentants des collectivités : M Brouard, M Rousse, M Rolin
- Personnalités qualifiées : M Berthon, Mme Michon

### ● Aides aux élèves et à leur famille :

#### ○ Le fonds social collégien :

En cas de difficulté financière passagère, ce fonds peut vous aider à régler les frais de demi-pension ou tout autre frais de scolarité (sortie et voyage par exemple). Pour demander cette aide, contacter M Foussard, Mme Larché ou Mme Bouffard qui vous indiqueront la démarche à suivre.

#### ○ Les bourses :

En début d'année scolaire vous êtes sollicités pour déposer un dossier de bourse nationale et éventuellement un dossier de bourse départemental. Tout changement de votre situation financière en cours d'année peut être pris en compte pour obtenir ou modifier le taux des bourses départementales. En 3e il faut effectuer les demandes de bourses lycée au cours du 3e trimestre.

Contactez Mme Larché ou M Foussard.

#### ○ Service social :

Mme Diedrich est présente mensuellement pour répondre aux difficultés des élèves mais aussi des familles. En cas de besoin contactez Mme Larché ou M Foussard pour toute demande de rendez-vous ou pour obtenir ses coordonnées téléphoniques

## ● Le programme national nutrition santé :

Le Programme National Nutrition-Santé (PNNS) a été lancé par le gouvernement en janvier 2001.

Il a pour objectif général d'améliorer la santé de l'ensemble de la population et particulièrement de prémunir les jeunes contre les risques d'obésité, maladies cardiovasculaires, ostéoporose, diabète, hypercholestérolémie, etc... en agissant sur l'un des déterminants majeurs : LA NUTRITION.

Responsable de la qualité nutritionnelle des repas servis, le service restauration du collège participe également à l'éducation à la santé des élèves.

Dans ce cadre, il observe et diffuse les recommandations du PNNS :

- apport en fibres et vitamines avec au moins 1 crudité – fruit ou légume – et 1 légume ou fruit cuit par repas ( la recommandation est de 5 fruits ou légumes par jour)
- apport en fer (poisson et viande rouge) (8 fois sur 10)
- apports en calcium (produits laitiers) à chaque repas
- diminution des graisses (en particulier dans les plats et desserts industriels)

Les repas pris à la maison sont le moment privilégié de l'apprentissage de l'équilibre alimentaire, du goût et de la convivialité. La demi-pension prend le relais des attentions familiales concernant le bien-être et la santé des jeunes. Dans ce cadre, la mise en ligne des menus du collège permettent une démarche conjointe école-famille.

## ● Le secrétariat :

Mme Montet est à la disposition des élèves et de leur famille en particulier :

- pour délivrer les certificats de scolarité
- pour fournir les conventions de stage des élèves
- pour établir certains dossiers spécifiques (accidents scolaires par exemple)
- pour prendre les rendez-vous avec le chef d'établissement ou avec d'autres membres de l'administration